

LES REPÈRES DU CFHE

La recherche sur le handicap en Europe



Champ d'application de la recherche sur le handicap

La recherche sur le handicap présentée dans cette Fiche Repère, relève des disciplines étudiant les interactions entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux.

Il s'agit d'une recherche encouragée par la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), destinée à favoriser le développement de biens, services, équipements et installations de conception universelle, ainsi que le développement des nouvelles technologies.

Cette recherche tend à faire progresser l'accès aux droits des personnes handicapées, à renforcer leur participation sociale, à étudier et proposer aux acteurs de terrain concernés des outils et recommandations pour l'évolution des pratiques.

La recherche médicale et thérapeutique, également développée au niveau européen ne sera pas abordée dans ce document.

La prise en compte du handicap dans la recherche

- Le handicap ne fait pas partie des thématiques de recherche directement formulées par la Commission européenne en tant que telle, mais s'inscrit de **manière transversale** dans différents domaines.
- Au niveau institutionnel, la recherche sur le handicap en Europe prend place dans le **plan de recherche général de la Commission européenne** : le Cadre pour la recherche et l'innovation—Horizon 2020 (EU Research and Innovation Framework—Horizon 2020) dont le prochain cycle est en cours d'élaboration.
- En 2015, les recommandations émises sur ce sujet par le **Comité des droits des personnes handicapées** lors de l'évaluation de l'Union européenne concernaient : une augmentation du financement de la recherche sur le handicap, en particulier concernant les femmes et les filles handicapées, une meilleure prise en compte des organisations représentatives dans l'identification des thématiques et la mise en œuvre des projets de recherche, la révision des recommandations d'éthique et le développement d'outils accessibles destinés à les appliquer, concernant notamment la récolte du consentement pour les personnes ayant une incapacité intellectuelle.

Quelques acteurs de la recherche sur le handicap en Europe

Les universités et les associations jouent un rôle primordial dans le rayonnement européen de la recherche sur le handicap, en développant des projets de recherche participatifs et transnationaux.

Qu'ils entreprennent, soutiennent ou diffusent des recherches sur le handicap au niveau européen, les acteurs privés jouent également un rôle important dans la réflexion sur les pratiques et l'accès aux droits des personnes handicapées. Ils constituent des réseaux efficaces pour le développement et la diffusion de ce type de recherche.

ALTER, **Société Européenne de Recherche sur le Handicap**, est un réseau scientifique dont l'objet est de promouvoir la recherche en sciences humaines et sociales. Alter édite une revue scientifique et organise chaque année une conférence internationale thématique.

ANED (Academic Network of European Disability Experts), est un réseau de chercheurs européen créé par la Commission européenne en 2007 pour soutenir la mise en œuvre des politiques européennes. Le réseau, aujourd'hui inactif, propose des ressources et outils sur son site internet.

La **Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH)** soutient et diffuse des recherches appliquées en France, en Europe et dans le monde. Le partenariat entre chercheurs et acteurs de terrain, le développement de supports d'application et la mise en œuvre de la CDPH sont les points centraux de son activité.

Zero Project, développé par la Fondation Essl, est un programme de recherche cyclique, pluriannuel, et pluri thématique, destiné à favoriser l'identification et la diffusion des pratiques encourageantes concernant l'accès aux droits des personnes handicapées et la mise en œuvre de la CDPH.

Aller plus loin dans le domaine de la recherche sur le handicap

En France comme en Europe, certaines barrières freinent le développement de recherches destinées à renforcer l'accès aux droits et la participation sociale des personnes handicapées :

- Les systèmes de reconnaissance institutionnelle des chercheurs ne favorisent pas toujours le développement de recherches collaboratives et appliquées dont l'impact social serait pourtant avéré.
- La diffusion des savoirs encore trop restreinte peut entraîner un manque de visibilité des résultats de recherche auprès des acteurs de terrain (personnes handicapées et leurs proches, professionnels, associations représentatives, décideurs politiques, etc).
- Au niveau de l'Union européenne, malgré un nombre en augmentation de recherches portant sur des thématiques telles que l'égalité et la non discrimination ou l'accessibilité, beaucoup de recherches sont menées à travers un prisme médical ou thérapeutique.

De nombreux acteurs engagés dans la réflexion concernant la recherche sur le handicap ont identifié des pistes d'amélioration et des recommandations. Ces éléments rejoignent les recommandations émises par le Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH), afin de renforcer le prochain Cadre de recherche européen : intégrer systématiquement le design universel à l'ensemble des projets soutenus, s'appuyer sur les organisations représentatives pour identifier les domaines de recherche prioritaires, impliquer les personnes handicapées dans les processus de recherche, exiger la mise en accessibilité des résultats de recherche quelque que soit leur format, et s'assurer de la diffusion des résultats auprès des acteurs de terrain.

[Convention relative aux droits des personnes handicapées](#)

[Page du Forum Européen des Personnes Handicapées dédiée à la recherche](#)

[Portail français du programme européen pour la recherche et l'innovation](#)

RESSOURCES

Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes (CFHE)
www.cfhe.org - delegationpermanente@cfhe.org



@cfhe_europe